

foederatio Paedo-medicorum helveticorum

fPmh

*Ärztliche Union für Kinder und Jugendliche
Union des Médecins d'Enfants et d'Adolescents*

**Principes de base pour des soins médicaux adaptés et
spécifiques à l'enfant et à l'adolescent**

The child first and always.

*(Inscription au-dessus de l'entrée de l'Hôpital
Pédiatrique Great Ormond Street, Londres)*

Les enfants sont notre futur

Les enfants sont les porteurs d'espoir de notre société. Investir en faveur de l'éducation, de la formation et de la santé des enfants et adolescents, c'est investir dans l'avenir de notre société.

Au même titre que les adultes et les personnes du troisième âge, les enfants et les adolescents ont droit à des soins qui correspondent à leurs besoins. En ce sens, ils ont droit à des soins médicaux de haute qualité, qui leur sont adaptés et spécifiques, qu'ils soient préventifs, curatifs, supportifs et/ou palliatifs.

**Les enfants et les adolescents ont droit à des soins médicaux, tenant compte
de leurs besoins spécifiques**

Les maladies somatiques et psychiques dont souffrent les enfants et les adolescents sont spécifiques à leur âge. Les enfants et les adolescents étant plus vulnérables que les adultes, le risque qu'ils subissent des séquelles en lien avec la maladie sur le plan physique ou psychique est donc beaucoup plus grand. Par ailleurs, l'expérience de la maladie et la façon d'exprimer la douleur sont différentes des adultes et varient selon l'âge et le développement de chaque enfant. Certains examens ou mesures thérapeutiques peuvent être difficiles à effectuer en raison de comportements liés à leur âge et/ou d'une capacité d'expression verbale encore limitée.

Les soins prodigués aux enfants et adolescents ne peuvent donc pas être réduits à une « médecine d'adultes pour petits patients ». Au contraire, les soins médicaux adaptés et spécifiques aux enfants et adolescents sont complexes et nécessitent un savoir et des compétences spécialisées pédiatriques, chirurgicales et psychiatriques dont l'importance doit être mieux reconnue.

L'enfant ou l'adolescent et ses besoins en rapport avec la maladie doivent être au centre des soins médicaux prodigués. L'enfant, respectivement l'adolescent, est un patient à part entière, dont l'environnement familial doit être pris en considération. En effet, comme le patient n'est pas majeur, les parents ou les détenteurs de l'autorité parentale participent aux prises de décisions. Par ailleurs la situation sociale et scolaire/professionnelle de l'enfant ou de l'adolescent doit également faire l'objet d'une attention particulière et être pris en considération.

Très souvent, les maladies représentent pour les enfants et les adolescents ainsi que pour leur famille une situation de stress. Afin de pouvoir en surmonter les difficultés, ils dépendent du soutien compétent sur le plan professionnel et humain.

Des soins médicaux adaptés et spécifiques pour les enfants nécessitent un personnel qualifié

Répondre aux besoins somatiques et psychiques d'enfants et d'adolescents qui souffrent, en s'adaptant à leurs capacités intellectuelles et émotionnelles variables selon l'âge, est une tâche très délicate pour le personnel médical. Les qualités requises sont des connaissances professionnelles, des compétences en communication verbale et non verbale, de l'empathie, de la patience et la capacité d'établir une relation de confiance avec l'enfant et sa famille.

Afin de garantir le professionnalisme dans les soins prodigués, tous les professionnels de l'enfant et de l'adolescent doivent avoir acquis des connaissances spécifiques en pédiatrie. Ils confirment travailler régulièrement avec des enfants et poursuivre une formation continue reconnue dans ce domaine.

Les aspects spécifiques de la pédiatrie dans le domaine de la formation pré- et post-graduée des médecins et du personnel paramédical doivent à l'avenir faire l'objet d'une attention particulière.

Au vu de la grande importance pour notre société d'offrir des soins spécifiques en pédiatrie et comme les exigences requises par la formation post-graduée et continue deviennent de plus en plus grandes, il est primordial que les soins adaptés aux enfants soient valorisés en conséquence.

La qualité exige les ressources nécessaires aux endroits appropriés

Les enfants et adolescents ont droit à ce que les ressources nécessaires à leurs soins soient mises à disposition.

La prise en charge hospitalière des enfants et adolescents soit en médecine, en chirurgie ou en psychiatrie, doit dans la mesure du possible se faire dans des cliniques spécialisées pour enfants et adolescents, où les conditions et les connaissances spécifiques tant sur le plan médical qu'infirmier, sont assurées. Par ailleurs, l'infrastructure et les appareils nécessaires pour les différents groupes d'âges doivent être à disposition.

La complexité des prises en charge pédiatriques, tant sur le plan médical que social, requiert de la part des spécialistes (pédiatre, chirurgien pédiatre, psychiatre pour enfants) ainsi que du personnel soignant un travail interdisciplinaire très étroit. Ceux-ci renforcent les réseaux professionnels existants. En particulier pour les cas complexes, ils rassemblent une équipe d'experts – même au-delà des limites des institutions – pour assurer à l'enfant/ adolescent concerné, en milieu hospitalier comme en ambulatoire, une haute qualité et un suivi continu des soins.

Objectifs de la Foederatio paedo-Medidorum Helveticorum fPmh

Selon les principes de base formulés ci-dessus, la Foederatio paedo-Medidorum Helveticorum FpMH défini les objectifs suivants :

- 1) Promouvoir et défendre les aspects pédiatriques sur le plan politique, et développant le travail de communication (lobby pour l'enfant).**
- 2) Développer des centres de compétences interdisciplinaires, hospitaliers et ambulatoires, spécifiques aux enfants et adolescents.**
- 3) Perfectionner la formation de base, la formation continue et post-graduée pour les médecins, le personnel soignant et les autres professionnels spécialisés.
- 4) Promouvoir la recherche scientifique interdisciplinaire spécifique de l'enfant et de l'adolescent.
- 5) Soutenir des projets interdisciplinaires dans le cadre du management de qualité.
- 6) Renforcer la collaboration avec la médecine générale pour adultes.
- 7) S'engager dans le domaine de la politique de santé (LaMal, révision AI, Tarmed, DRG, droits des handicapés) et face aux divers partenaires comme la FMH, les sociétés de discipline médicale, SantéSuisse, les directeurs des affaires sanitaires.

20.03.2006, traduction mai 2006